

SÉANCE DU MERCREDI 6 MARS 2019

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 125 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

Le Président ouvre la séance pour annoncer la tenue de l'Assemblée générale ordinaire.

Il donne la parole à la secrétaire générale pour le rapport moral : l'année 2018 fut riche en évènements pour la SHAP. En fin d'année, la vente de notre immeuble sis aux 16 et 18 rue du Plantier a eu lieu. Prochainement, notre siège et la bibliothèque seront transférés dans notre nouvel hôtel, la maison dite « Eytier », dont nous sommes toujours propriétaire, ce, après rénovation et adaptation aux normes requises pour accueillir du public. Les différentes rubriques suivantes sont évoquées : séances mensuelles, site internet, sorties, voyages, colloques, journée du Patrimoine et bulletins.

La parole est donnée au trésorier et à la comptable du cabinet Lempereur, M^{me} Audrey Moscovit, pour faire le bilan financier. Ces documents figureront dans la première livraison du bulletin 2019. Dans un premier temps, le compte d'exploitation et le bilan sont détaillés. Ensuite le trésorier tire les conclusions de cette présentation en mettant l'accent sur les points essentiels et les orientations.

1. Le déficit de 7793 € est dû essentiellement au manque à gagner sur les loyers (12 836 €) et à la diminution des recettes cotisations et abonnements (2 458 €). Il est compensé par une diminution importante des charges d'entretien (6 000 €), des suppléments de recettes de vente de livres (1 889 €), des excédents sur sorties et voyages.

2. Quelques remarques : Montant global des recettes abonnements et cotisations : 49 481 €. Coût des deux postes majeurs de charges non compressibles : 55 400 € (bulletin : 19 782 € ; salaires plus charges sociales : 35 622 €).

Donc pour l'avenir : nécessité d'améliorer les autres sources de financement pour combler ce différentiel et les autres frais généraux (gaz, électricité, fournitures administratives, frais postaux...) avec cependant à venir une diminution des impôts et taxes et des frais d'entretien et charges d'assurance.

3. Les propositions du Conseil d'administration : pas d'augmentation des cotisations et abonnements mais recherche de financements nouveaux (colloques ouverts à tous publics avec participation financière, poursuite de l'organisation de sorties et voyages, recherche de partenariats, sollicitations pour dons et legs, et autres projets à l'étude).

4. Incidences sur la structure du bilan : les valeurs immobilisées anciennes correspondant à la vente de l'immeuble sont transformées en liquidités. Les immobilisations précédentes réalisées dans l'immeuble conservé restent inscrites au bilan avec en corollaire leur amortissement. La trésorerie inscrite à l'actif du bilan au 31/12/2018 est transformée en placements alliant sécurité et rendement le meilleur possible (déduction faite du coût de l'aménagement du nouvel hôtel de la SHAP). Les travaux actuels sont inscrits en « Immobilisations en cours » et seront amortis à partir de 2020.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des observations. À l'unanimité, les rapports sont acceptés et adoptés.

Pour conclure, le Président demande à chaque membre de faire connaître notre société et de chercher de nouveaux adhérents. Le conseil d'administration s'investit pour développer les colloques, les sorties à thème, mettre en valeur notre site Internet, afin de le faire mieux apprécier par le milieu universitaire en lui donnant une nouvelle visibilité.

Suivent les communications du jour.

Une entreprise du patrimoine en Périgord, par Patrick Palem

Patrick Palem présente la société SOCRA dont le siège est à Chancelade. Fondée en 1964 par Claude Bassier, la SOCRA associe son savoir-faire historique et ses connaissances artistiques à la restauration des plus beaux monuments de notre patrimoine culturel. Son champ d'expertise initial sur les mosaïques et les

pavements s'est progressivement étendu aux ouvrages monumentaux en pierre et en métal. De nos jours, l'art contemporain ouvre également de nouveaux horizons avec la réalisation d'œuvres d'art et leur restauration. En France et à l'étranger, la SOCRA déplace des équipes pluridisciplinaires composées de restaurateurs, de compagnons et de scientifiques afin d'apporter, à chaque restauration, une réponse appropriée aux exigences de son passé. Le respect de l'œuvre et la compétence d'équipes passionnées ont permis, durant les 50 dernières années de réaliser plus de 5 000 chantiers. Parmi les plus prestigieux nous pouvons citer : la Galerie des Glaces du château de Versailles, l'archange du Mont-Saint-Michel, la restauration des fontaines de la Place de la Concorde, les quadriges du Grand Palais, la restauration de portails sculptés des cathédrales de Bordeaux, Reims ou Nantes, la restauration de pavements du XIV^e siècle en Ouzbékistan.

La mission que s'est donnée l'entreprise et qu'elle entend conserver : sauvegarder le patrimoine dont l'excellence est source d'inspiration pour notre avenir. (résumé de l'intervenant)

Le souterrain du 18, rue du Plantier, par Gilles et Brigitte Delluc

Les intervenants présentent un souterrain rupestre médiéval intact (fig. 1) qui s'étend sous les immeubles qui furent le siège de notre société pendant $\frac{3}{4}$ de siècle. Cet immeuble fut acheté par nos prédécesseurs à la famille de notre ancien président, le marquis de Fayolle, grâce au legs d'un de nos membres illustres, l'anatomiste Léo Testut. Le souterrain resta ignoré pendant des décennies, caché derrière le tas de charbon qui servait à alimenter le gros poêle de la salle des séances. En 1987, les méthodes de chauffage ayant changé, notre trésorier, Jean-Marie Bélingard, décida d'éliminer le charbon : il fit appel à l'aide des cantonniers de Périgueux. Après l'élimination de plusieurs camions de débris divers et de charbon, il eut la surprise de découvrir un magnifique escalier qui plongeait dans les entrailles de la terre. Une rapide exploration lui permit de constater que cet escalier donnait accès à un souterrain creusé dans le rocher calcaire, riche en rognons de silex noir. Pendant des années, au moment des Journées du Patrimoine, Brigitte Delluc y a conduit de nombreux visiteurs. Ce souterrain, au sol de terre battue et fait de 3 salles successives, ne conserve aucun objet ni aucun indice de son utilisation au fil des siècles passés : sans doute servait-il à la conservation de denrées alimentaires. En revanche, les modes de construction de certaines portions de parois et des voûtes, lorsque le rocher fait défaut, sont caractéristiques du Moyen Âge (XI^e-XII^e siècles) : les murs ont été complétés par un bâti en arêtes de poisson et les voûtes avec des dalles fichées en bâtière. La portion centrale du souterrain est couverte par une voûte en berceau faite de gros moellons régulièrement taillés et bien appareillés. La dernière salle est ventilée par un jour de souffrance, un étroit soupirail : le léger courant d'air ainsi créé avec l'escalier d'accès assure un climat très sain dans ce souterrain où ne prolifère pas de moisissure. (résumé des intervenants)



Fig. 1 (cliché Delluc).

À la fin de la séance, nous avons eu le plaisir d'accueillir le maire de Périgueux, M. Antoine Audi, que nous avons chaleureusement remercié de nous accueillir dans ses locaux pour toutes nos séances mensuelles.

Vu le président
Dominique Audrerie

Vu la secrétaire générale
Huguette Bonfond